

## Conservatoire National des arts et métiers

### Chargé-e de la gestion financière et comptable

**Corps** : IGE  
**Nature du concours** : externe  
**Branche d'activité professionnelle (BAP)** : Gestion et pilotage (BAP J)  
**Famille professionnelle** : J  
**Emploi-type** : Chargé-e de la gestion financière et comptable  
**Nombre de postes offerts** : 1  
**Localisation du poste** : CNAM – 292 rue Saint-Martin, 75003 Paris.  
**Inscription sur internet** : du mardi 19 mai (12 h) au jeudi 18 juin (12 h) 2020 -  
<https://www.itrf.education.gouv.fr/itrf/menuaccueil.do>

Définition et principales caractéristiques de l'emploi type sur internet :  
<https://data.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pages/referens/>

#### Mission

Organiser les missions relatives à la réalisation, la mise en œuvre et au suivi des opérations financières et/ou comptables

#### Activités principales

#### Conditions particulières d'exercice

- Animer et encadrer un service rattaché directement au directeur des finances ou à l'agent comptable ou à un pôle de gestion dans un ou plusieurs secteurs d'activité de la structure ;
- Organiser, planifier et coordonner tout ou partie de la production comptable et/ou financière ;
- Contribuer à l'élaboration du budget et des budgets rectificatifs correspondant aux prévisions de recettes et dépenses ;
- Établir les différents états budgétaires à partir des systèmes d'information ;
- Participer à la programmation budgétaire et à la définition des dotations des différentes composantes ;
- Organiser les différentes étapes du processus de dialogue budgétaire ;
- Suivre l'exécution du budget, veiller à la mise à jour des outils de reporting, préparer les éventuelles reprogrammations ;
- Superviser ou préparer les travaux relatifs à la préparation des états financiers ;
- Conseiller les responsables des structures en matière financière et/ou comptable par la conception et l'actualisation d'outils d'analyse et de reporting ;
- Transmettre aux utilisateurs des informations pratiques sur les procédures comptables, l'évolution de la législation et de ses conséquences ;
- Contrôler la bonne application de la réglementation et proposer, si nécessaire, les mesures correctives ;
- Rédiger les actes juridiques concernant les recettes ou les dépenses ;
- Assurer la veille juridique et diffuser l'information administrative, financière ou comptable
- Suivre et analyser l'évolution de la réglementation comptable et financière et constituer une documentation de référence ;
- Concevoir et faire appliquer des procédures internes en gestion financière, budgétaire et comptable ;
- Veiller à la conformité et à la lisibilité des opérations traitées ;

- Organiser le classement et l'archivage des justificatifs des opérations comptables et financières ;
- Participer à l'élaboration du plan de contrôle interne et en être le garant dans son domaine d'activité ;
- Superviser et animer les travaux de suivi des opérations comptables et financières (plans de contrôle de la dépense et de la recette).

## Compétences principales

### Connaissances

- Environnement et réseaux professionnels
- Finances publiques, règles de gestion budgétaire et comptable publique applicables à un EPSCP
- Règles et techniques de la comptabilité
- Méthode d'allocation budgétaire
- Systèmes d'information budgétaires et financiers
- Organisation et fonctionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche publique
- Droit des contrats
- Langue anglaise : B1 à B2 (cadre européen commun de référence pour les langues)

### Compétences opérationnelles

- Élaborer un budget et assurer le suivi de son exécution
- Appliquer des règles budgétaire et financières
- Savoir gérer son activité dans un calendrier et un cadre de gestion complexe
- Rédiger des synthèses et des rapports
- Encadrer / Animer une équipe
- Renseigner les indicateurs de performance

### Compétences comportementales

- Sens de l'organisation
- Être réactif et savoir hiérarchiser ses priorités
- Pouvoir opérer en autonomie mais rendre compte
- Force de proposition
- Sens relationnel et capacité à encadrer du personnel
- Rigueur, fiabilité et discrétion

## Tendances d'évolution

- Développement de la dématérialisation
- Rationalisation des opérations budgétaires et financières : mutualisation, optimisation

## Diplôme réglementaire exigé

Diplômes et titres classés au moins au niveau 6 (anciennement niveau II : licence, master professionnel, master de recherche, maîtrise, D.E.A., D.E.S.S., diplôme d'I.E.P.).